

L'assemblée scolaire de Bulle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements à M. Philipona, gérant de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *L'assemblée scolaire de Bulle.* — *Premières notions sur la liberté.* — *Notes d'un inspecteur.* — *Partie pratique.* — *Système métrique, par M. Perriard.* — *Correspondance du Jura.* — *Congrès scolaire de St-Imier.* — *Compte-rendu de l'administration.* — *Chronique.*

L'assemblée scolaire de Bulle.

Nous ne donnerons pas ici le compte-rendu, qu'on peut lire dans les journaux catholiques du canton, de la belle réunion du 15 juillet. De l'aveu de tous ceux qui y ont pris part, cette fête a parfaitement réussi. Réunis, au nombre d'environ quatre cents, dans la gentille cité de la Gruyère, nous avons montré que l'esprit de notre société se maintient et se fortifie, que les intérêts scolaires font l'objet de nos ardentés préoccupations et que, dans le champ si vaste et si fécond de l'éducation populaire et chrétienne, aucune question politique ne saurait nous distraire, comme aussi rien ne pourra jamais briser le faisceau formé dans le canton de Fribourg entre les magistrats, les prêtres, les instituteurs et les bons pères de famille. A Romont, deux cent cinquante membres répondaient à l'appel du comité; nous étions plus de trois cents à Fribourg, et ce nombre qui semblait ne pouvoir être dépassé et qui exaspérait les ennemis de notre association, se trouvait à Bulle augmenté encore d'une centaine. Comme ce résultat est réjouissant ! Il prouve une fois de plus la vitalité de la société fribourgeoise d'éducation, et le besoin réel auquel ont répondu les fécondes décisions de la mémorable manifestation du Lycée.

Ce qui, cette année, comme à Romont et à Fribourg, a contribué à donner à notre fête un caractère tout spécial de dignité et

de grandeur, c'est la présence des représentants de la haute autorité cantonale. Quand des magistrats, comme M. Weck-Reynold, président du Conseil d'Etat, et M. Schaller, directeur de l'instruction publique, veulent bien prendre part à nos réunions, nous éclairer de leurs lumières et de leur expérience, nous encourager par leurs discours ; quand on les voit s'asseoir à nos côtés sur de modestes bancs, se mêler à table à la foule des convives, fraterniser, dans toute la simplicité républicaine, avec le plus humble instituteur et le premier bon père de famille venu ; alors la confiance entre dans les âmes, la joie se manifeste vive et pure, le gai et le sérieux se mêlent agréablement, pour faire, d'une fête comme celle du 15 juillet, un véritable festin des intelligences et des cœurs. Honneur et merci à la haute autorité cantonale et à ses dignes représentants ! Merci aussi aux ecclésiastiques qui sont venus nombreux pour donner de nouveau aux instituteurs des preuves, de leur bienveillance et de leur affectueux intérêt ; aux pères de famille et au public, de leur dévouement à la noble cause de l'éducation populaire.

Dans la séance, si bien présidée par M. l'ancien Préfet Musy, les rapporteurs se sont acquittés de leur tâche d'une manière vraiment distinguée. L'analyse serrée, les pensées nobles et fortes de M. l'inspecteur Brasey, rendues dans un style clair et souvent brillant ; le raisonnement sûr et suivi, le grand sens pratique de M. Blanc, qui sait faire d'une aride dissertation sur l'arithmétique un travail très-intéressant ; la composition assez étendue et très-soignée de M. Jenny, ses citations bien choisies et bien ordonnées ; tout dans ces rapports a répondu à l'attente de l'auditoire, l'a même surpassée, et a arraché à un spectateur peu favorable à nos réunions des paroles élogieuses et pleines de bienveillance.

La discussion sur les questions proposées a été calme, digne, très-instructive. Même dans les points où se manifestèrent les divergences d'opinions, on sentait que les orateurs s'étaient serré la main avant d'entrer en lice et qu'ils étaient disposés à trinquer en amis après la séance. Si nous avons un regret à manifester, ce serait celui de n'avoir pas vu un plus grand nombre d'instituteurs de la campagne prendre la parole.

Nous reviendrons plus tard sur les conclusions de MM. les rapporteurs ainsi que sur les décisions qui ont été prises concernant : 1° la publication d'une revue pédagogique internationale ; 2° les modifications qu'on pourrait apporter aux statuts de la caisse de secours des instituteurs pour que cette institution répondît mieux aux besoins du corps enseignant.

Au banquet, le même esprit qui avait présidé aux débats de la

séance du matin, régna parmi les convives, au sein de cette grande réunion de frères, heureux d'échanger leurs sentiments, de rappeler d'anciens souvenirs, de s'encourager pour les combats de l'avenir, heureux de se sentir tous le cœur plein d'amour pour ce qu'il y a de plus grand et de plus saint : Dieu, la Patrie, l'Eglise, la Famille, l'Enfance.

Nous ne parlerons pas des nombreux et magnifiques toasts qui ont été prononcés à la fin du banquet. Les vifs applaudissements d'un auditoire choisi prouvent, mieux que tout ce que nous pourrions dire, que les orateurs se sont inspirés de grandes et saintes pensées, qu'ils ont salué ce que les cœurs vraiment chrétiens aiment et ce que les âmes nobles saluent.

Espérons, pour le bien de notre cher canton de Fribourg, que la divine Providence accordera encore à notre modeste association des jours aussi beaux que celui que nous avons passé à Bulle.

Nous ne terminerons pas ces quelques lignes sans redire à la députation du Valais et au représentant du Jura bernois combien leur présence nous a réjouis et combien leurs paroles nous ont touchés. Puissent-ils chaque année venir rehausser nos assemblées de leur présence et nous apporter, avec le charme de leurs discours, leur cœur sympathique et l'exemple de leur indomptable courage!



NOTIONS ELEMENTAIRES SUR LA LIBERTÉ.

— SUITE. —

CHAPITRE XII.

DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

(Suite et fin).

Pour montrer les ravages que la mauvaise presse fait au sein des populations, nous citerons divers traits qui se réfèrent à la France, mais qui sont à plus forte raison applicables à la Suisse.

Il y a une vingtaine d'années le ministre de l'intérieur de ce temps-là s'avisa d'ouvrir une enquête pour savoir au juste quelle était la qualité des produits intellectuels débités dans le pays par le moyen du colportage. Une commission nommée à cet effet procéda aux plus minutieuses recherches, et le résultat de ses travaux, ce fut la découverte que voici : sur neuf millions de volumes environ dont se composait la marchandise littéraire alors en circu-